



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

Compte-rendu du conseil municipal réuni
le 4 septembre 2017

L'ordre du jour concerne :

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Travaux de rénovation de la salle des fêtes et des locaux de la mairie 2 Rentrée scolaire 2017-2018 3 Questions diverses |
|--|

Par suite à la convocation du 29 août 2017, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 4 septembre 2017 à 20 h 30, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Tronchet, Maire.

Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Catherine Tschambser, Éric Chicault, Sylvain Rollet, Evelyne Brisson.

Absents ayant donné procuration : Christian Lallemand à Marie-Jeanne Tronchet, Cyrille Fromentin à Emmanuel Bruggeman, David Leblanc à Catherine Tschambser.

Absents non excusés : Stéphanie Brasseur, Jérôme Sarrazin, Céline Kasperek.

Secrétaire de séance : Emmanuel Bruggeman

Vu l'absence de quorum constaté lors de la séance du 4 septembre 2017, le conseil municipal n'a pas pu délibérer : 6 membres présents sur les 12 en exercice.

Par conséquent, le conseil municipal sera à nouveau convoqué le 11 septembre 2017.

A cette occasion, il délibèrera valablement sans condition de quorum.

M. Romain Eudes, accompagné de Mme Floriane JEAN du cabinet d'architecte en charge du projet de rénovation des bâtiments communaux a remis lors de cette réunion le DCE (dossier de consultation des entreprises) pour la rénovation de la mairie à Mme Tronchet.

Il établira prochainement un DCE pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes basé sur un curage complet du bâtiment avec une isolation intérieure avec abandon de l'isolation extérieure en se conformant aux normes du plan climat.

Mme le Maire informe le conseil de toutes les démarches qu'elle a entreprises durant cet été auprès des différents financeurs possibles pour pouvoir établir un plan de financement prévisionnel de ces travaux.

Garderie périscolaire :

Les présents ont étudié le tarif de la garderie périscolaire en fonction des prévisions des charges pour les années à venir. Il en ressort que les extérieurs à Moncetz-Longevas pourraient être acceptés à la garderie périscolaire au tarif de 200 € annuel, avec un maintien de 150 € pour les enfants de Moncetz-Longevas. Le conseil municipal se prononcera sur cette proposition.

La séance est levée à 21h40.

Fait à Moncetz-Longevas le 5 Septembre 2017 (affichage : mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas).

Le secrétaire de séance :
Emmanuel Bruggeman